

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2609 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 24 janvier :*

M. Clémenson, R. Stazione di Patologia vegetale Roma, MM. Magat, Chouvy, M^{lle} Murgue, MM. Murgue, Besse, Maréchal, Merger, Bellecroix, Delobre, M^{lle} Desbenoit, M. Lauriol, Société Linnéenne du Nord de la France, M. Tercinet.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 14 Février 1927, à 20 heures

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 24 janvier auxquels est ajoutée :*

M^{me} Bajard-Tercinet (Pauline), 17, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Demaille et Tercinet.

2^o *Présentation de :*

M. Prod'hom (Georges), fonctionnaire C. F. F., Aire, Genève (Suisse). — M. Faure (Henri), ancien ingénieur en chef de la marine, 9, rue Caussan, Bordeaux (Gironde). — M. Fintzescou (Professeur G. N.), 24, rue V. Conta. Jassy (Roumanie), *Insectes nuisibles aux arbres fruitiers et aux plantes horticoles*. — M. Carpentier (Commandant Charles), 20, avenue d'Haji, la Blancarde-Gare, Marseille (Bouches-du-Rhône), *Entomologie de la Pro-*

vente, par MM. Riel et Nicod. — M. Vial (Victor), 69, rue Ney, Lyon (6^e), par MM. Ballandras et Pouchet. — M. Tavares (Professeur Joaquim da Silva), Caminha (Portugal), *Cécidologie, Cécidomyides, Cynipides*, par MM. Riel et Nicod. — M. Porte (Jean), instituteur, 58, rue Brison, Roanne (Loire), par MM. Larue et Michel. — Société « Les Amis des Arbres de la Loire et ses confins », 31, rue Mulsant, Roanne (Loire), par le Groupe de Roanne. — M. Granger (Ch.), 5, avenue Victor-Hugo, Paris (16^e), *Coléoptères*, princip. *Carabidae* sauf *Cychnus* et *Carabus*, par MM. Riel et Nicod.

3^o Compte rendu de la gestion du Trésorier.

4^o M. G. RAYMOND. — Contribution à l'étude des Cécidomyes attaquant les violettes cultivées.

5^o M. Fernand LATASTE. — L'apparente voûte céleste.

6^o Commandant CAZIOT. — Les rats dans l'Histoire.

SECTION MYCOLOGIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Lundi 21 Février, à 20 heures

1^o M. JOSSERAND. — Notules mycologiques.

2^o Présentation de champignons frais.

SECTION BOTANIQUE

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance du Mardi 22 Février, à 20 heures,

Suite des communications de la séance précédente.

M. THIÉBAUT. — Présentation d'une Etude de M. Luquet sur la géographie botanique du massif des Monts Dore.

Présentation de plantes.

Communications diverses.

GROUPE DE ROANNE

Nous croyons devoir informer les membres du groupe de Roanne et en particulier ceux qui, nombreux, ont assisté à l'excursion du 20 juin 1926, à Solutré, que M. le D^r Fabien ARCELIN vient de faire paraître une magnifique brochure sur Solutré. On se souvient de l'amabilité avec laquelle le groupe de Roanne a été reçu par l'éminent préhistorien.

NOTRE « BULLETIN »

Nous recevons fréquemment des demandes tendant à compléter la collection du *Bulletin* depuis sa fondation. Nous y faisons droit dans la mesure

du possible, la première année (1922) étant à peu près épuisée. Nous croyons utile de rappeler, pour chaque année, le nombre de fascicules parus :

1^{re} année (1922), 19 numéros. — 2^e année (1923), 19 numéros. — 3^e année (1924), 18 numéros. — 4^e année (1925), 18 numéros. — 5^e année (1926), 18 numéros.

En principe, il paraît autant de numéros du *Bulletin* qu'il y a de séances générales dans l'année

EXONÉRATION

M. le D^r Bernard STRACEY, M. Théophile MARMORAT, M. le Professeur D^r Charles Du Bois se sont fait inscrire comme membres à vie.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 10 Novembre 1926 (suite)

Présentation de champignons

Lepiota echinata (Roth) Quélet. = *Ag. hæmatospermus* Bull. non Fr. Serres du Parc de la Tête-d'Or, Lyon, par M. POUCHET. On trouvera une parfaite mise au point onomastique et descriptive de cette intéressante sp. dans le *B. S. M.*, t. XL, 4^e fasc., p. 294 (R. MAIRE, Etudes mycologiques). La description qu'en donne l'auteur a été rédigée d'après des échantillons trouvés dans une serre à Caen. C'est également dans une serre que M. POUCHET a récolté ses spécimens, ce qui indique bien que cet habitat est préférentiel, sinon exclusif.

Collybia trigonospora Bres. Saint-Just-d'Avray, *idem*. On reconnaît toujours cette sp. à son noircissement et à ses spores que l'on décrit trigones, mais qu'il est plus exact de désigner, en volume, et non en projection, comme tétraédriques, parfois tétraédriques-piriformes.

Collybia (Tricholoma) semitalis. Signal de la Moussière, près Givors; *id*. C'est encore une sp. noircissante, mais bien différente de la précédente. Nous avons trouvé pour les spores $9/10 \frac{1}{2} \times 4,5$, larmiformes, bien arrondies à un bout et pointues-allongées à l'autre.

Hygrophorus sciophanus Fr., *idem*; *idem*. Cette sp. est assez rare, bien que l'an passé elle ait surgi un peu partout. Elle est d'un rouge très spécial, exactement comparable au rouge de *H. psittacinus* qui précède l'apparition de la couleur verte.

Hydnum Erinaceus Bull. Miribel, par M. KAUFMANN.

Peziza aurantia Fl. Dan. Ambérieu, par M. THIÉBAUT.

M. J.

Séance du 20 Décembre 1926

Une Agaricacée peu connue

Par M. le D^r René MAIRE

QUÉLET a décrit et figuré en 1895, sous le nom d'*Omphalia fallax*, un petit champignon trouvé dans le Loiret par le D^r BERTRAND, en cercle, sous des robiniers.

On sait que le genre *Omphalia*, de QUÉLET, correspond au genre *Clitocybe*; aussi ce champignon a-t-il été inséré dans le *Sylloge fungorum* de SACCARDO sous le nom de *Clitocybe fallax* (Quél.) Sacc. et Trotter (vol. 21, p. 42).

Ce champignon n'avait jamais été retrouvé, à notre connaissance du moins. Nous avons cru un moment retrouver cette espèce à l'Exposition de la Société Mycologique de France à Nancy, en 1906, dans un champignon apporté d'Étain par M. LINDEN, champignon ressemblant au *Clitopilus prunulus* (Fr.), Quél., mais plus ferme et à spores de forme différente et verruqueuses; toutefois, la taille beaucoup plus considérable du champignon d'Étain, et l'ignorance de la teinte de ses spores en masse, nous avaient fait réserver notre détermination. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver en 1918 le champignon de M. LINDEN sous les cèdres de la forêt de Teniet-el-Had (Algérie) et de pouvoir l'étudier dans de bonnes conditions. Nous avons pu constater qu'il a la chair douce et les spores blanches en masse et que plusieurs caractères l'éloignent de l'*Omphalia fallax* Quél., espèce à spores rose sale en masse, beaucoup plus petite, à saveur amère. Nous avons pu assimiler le champignon d'Étain et de Teniet-el-Had au *Clitocybe rhodoleuca* Romell, décrit en Suède, et le rapporter au genre *Lepista* Pat., où il se range dans la section *Leucopaxillus* (Boursier) Maublanc à cause de ses spores à verrues amyloïdiques. Nous en avons donné une description et une figure (*Bull. Soc. Mycol. France*, 40, p. 305).

Mais l'*Omphalia fallax* Quél. restait une énigme. La description, un peu sommaire, de l'auteur, nous laissait supposer qu'il s'agissait d'un *Rhodopaxillus*. Il était réservé à M. POUCHET, l'infatigable mycologue lyonnais, de retrouver ce rare champignon. A la fin de septembre 1926, M. POUCHET trouvait, dans les feuilles mortes sous une haie, près de Vaugneray, aux environs de Lyon, quelques exemplaires d'un petit champignon qui lui était inconnu; et les communiquait à son confrère, M. JOSSERAND. Celui-ci a bien voulu nous en confier l'étude, ce dont nous sommes heureux de le remercier ici.

En étudiant ce champignon, à aspect de petit *Clitocybe* blanc, nous avons vite reconnu que nous étions enfin en présence du véritable *Omphalia fallax* Quél. La description et la figure de Quélet conviennent parfaitement à nos spécimens. D'autre part, l'étude des caractères microscopiques de ce champignon nous a montré qu'il doit être rangé, comme nous l'avions prévu, dans notre genre *Rhodopaxillus*, à cause de ses spores rose sale en masse, verruqueuses et non amyloïdiques, et de l'absence de cystides.

Nous donnons ci-dessous une description de ce champignon d'après les spécimens qui nous ont été envoyés par M. JOSSERAND.

***Rhodopaxillus fallax* (Quél.) Maire.** — *Omphalia fallax* Quél., *Ass. Franç. Av. Sciences*, 1895, p. 617, t. VI, f. 5. — *Clitocybe fallax* Sacc. et Trotter in Sacc., *Syll. Fung.*, 21, p. 42. — Carpophores en petites troupes, parfois connés par deux, non hygrophanes. Saveur amère: odeur particulière (rappelant celle de *Clitocybe inornata*); chair blanche; spores en masse rose saumon clair. Pied subégal, non comprimé, 1,2-1,5 cm. × 1,5-2 mm., confluent avec le chapeau, plein, fibro-charnu, à revêtement adné sec, finement tomenteux puis fibrillo-squamuleux, blanc. Pas de traces de voile sur l'adulte. Chapeau 1-1,5 cm. diam., convexe puis aplani, fortement mamelonné, mince à disque épais, fibro-charnu, élastique; revêtement adné, sec, finement tomenteux, blanc; marge involuée finement tomenteuse, non striée. Lamelles serrées, minces, confluentes avec le chapeau,

droites ou un peu arquées, atténuées aux deux extrémités, assez longuement *décourrentes*, rose saumon clair sur l'adulte, à arête non différenciée; inter-vénation nulle; lamellules arrondies-émarginées.

Arête des lamelles homomorphe; médiostrate régulier; pas d'hyménopode différencié; sous-hyménium rameux mince; basides 4-sporiques, cylindriques-claviformes, $28-32 \times 6 \mu$; spores ellipsoïdales-pruniformes, atténuées à la base en apicule hilaire sublatéral, souvent 1-guttulées, *anguleuses-verruqueuses* (étudiées dans le chloral avec un objectif à immersion), subhyalines sous le microscope, ne bleuissant pas par l'iode, $6-7 \times 4 \mu$.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 21 Décembre 1926

Une nouvelle espèce de lichen :

« *Toninia (Thalloedema) alluviicola* » Choisy

Par M. M. CHOISY

Les réactions chimiques, et plus particulièrement celles de la potasse, donnent des résultats assez confus avec le thalle des espèces de ce genre. Leur précision est cependant suffisante pour la détermination avec les récoltes fraîches; les auteurs ayant, pour la plupart, utilisé des échantillons d'herbier, n'en ont pas suffisamment précisé l'importance.

C'est en observant la réaction de la potasse sur le thalle (ou en coupe au microscope) de *Toninia vesicularis* que j'ai été amené à constater deux groupes d'espèces tout à fait distincts, confondus sous ce nom.

Le type de *Toninia vesicularis* présente un cortex thallin se colorant fortement en violet foncé, mais laissant une couche incolore d'égale épaisseur à la surface.

L'espèce que j'en détache sous le nom de *T. alluviicola* présente un cortex dont l'épaisseur est notamment inférieure à celle de *T. vesicularis* et se colore complètement en violet pâle. De plus on constate les différences suivantes dans les apothécies :

T. vesicularis. — Hypothécium brun foncé; spores au moins 6 fois plus longues que larges.

T. alluviicola. — Hypothécium incolore, mais rendu grisâtre par des corpuscules fréquents chez les lichens inférieurs ou saxicoles; spores au maximum 4 fois plus longues que larges.

Enfin la coloration à la fuchsine m'a révélé 4 loges dans certaines spores de *T. vesicularis* — ce qui n'a pas encore été signalé — alors que celles de *T. alluviicola* sont constamment à une cloison.

La station de cette nouvelle espèce semble limitée aux mousses des gravières des îles du Rhône, d'où le nom que je lui donne, alors que *T. vesicularis* se trouve fréquemment dans les interstices des roches calcaires. (Voir iconographie complète dans mes Micrographies.)

Additions ou modifications à la Flore de Carlot et Saint-Lager (suite)

Par M. J. THIEBAUT

POTENTILLA DECIPIENS Jord. — Plante non décrite dans la Flore de Carlot et Saint-Lager, et cependant fréquente autour de Lyon, notamment à

Tassin, Saint-Genis-les-Ollières (localités de Jordan), Brignais et Seyssuel. Bien distincte des *Potentilla argentea* et *verna*, dont elle est un produit hybride. On la reconnaît facilement à sa paniculé diffuse, à ses feuilles blanchâtres-tomenteuses (mais non argentées) en dessous, et surtout à ses tiges florales étalées en cercle, au centre desquelles apparaissent les rosettes de feuilles qui produiront des tiges l'année suivante.

Les formes hybrides entre *P. argentea* et *P. verna* sont très variables, aussi leur a-t-on donné de nombreuses appellations; elles peuvent cependant se ramener à trois séries:

P. subrecta Jord., signalée à Nîmes par son auteur, et qui représente la forme *super-argentea*;

P. decipiens Jord., qui participe à peu près également des deux parents;

Enfin *P. leucopolitana* Mueller, distinguée à Wissembourg, par Schultz, et qui représente la forme *super-verna*.

Or, on peut observer à Mèginant (Tassin) toutes ces formes intermédiaires et il en est de même à Wissembourg, ainsi qu'il résulte de l'examen des récoltes de Pétry figurant dans l'herbier Bonaparte sous le nom de *P. leucopolitana* et qui, en réalité, ne diffèrent pas de la plante de Tassin lorsqu'on en considère l'ensemble.

Les botanistes qui récoltent une plante dans sa localité classique ont tendance à lui appliquer, sans vérification suffisante, le nom imposé par l'auteur de la localité. Cela peut suffire, à la rigueur, lorsqu'il s'agit d'une race locale; mais pour les formes hybrides qui se succèdent sans se reproduire identiquement, cette absence de contrôle ne peut manquer de conduire à des erreurs.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 8 Janvier

Le Bureau de la section est ainsi composé:

M. le D^r LÉON THEVENOT, président;

M. le Professeur LESBRE, vice-président;

M. le D^r LUCIEN MAYET, secrétaire.

Allocution du Président.

MESSIEURS,

En me désignant par vos suffrages pour présider cette année aux travaux de notre Société, vous m'avez donné un témoignage d'estime et de sympathie pour lequel je vous prie d'agréer mes remerciements les plus sincères. Je n'avais en effet ni le mérite, ni l'autorité scientifique des hommes éminents qui m'ont précédé, et je ne puis vous apporter que mon désir de bien faire et que mon dévouement le plus entier au vaste champ d'études que représente l'anthropologie.

L'anthropologie, qu'à la Faculté des Sciences mon excellent ami, le D^r MAYET, enseigne avec tant d'autorité, n'est pas, en effet, comme pourraient le croire des esprits non avertis, une science morte s'occupant seulement de recueillir les débris de l'homme préhistorique. C'est une science essentiellement jeune et vivante qui appelle à elle les collaborations les plus diverses. Elle est, suivant la définition de Broca, l'histoire naturelle du

genre humain, ou, suivant la formule de Topinard, la branche de l'histoire naturelle qui traite de l'homme et des races humaines. Par cette définition, elle a devant elle le plus vaste des champs d'investigation.

Certes l'anthropologie proprement dite n'envisage que les groupes humains sous les jours les plus variés. Mais que de choses se rattachent à elle.

L'anthropologie zoologique groupe l'ensemble des faits, des théories, des doctrines qui se rapportent à l'histoire naturelle de l'homme; par l'anthropométrie, par la crâniologie, elle s'efforce d'établir ses caractères propres. Elle cherche à nous montrer d'où vient l'homme, quelle est sa place dans le règne animal, et par quoi il se différencie des mammifères les plus proches.

L'étude des races fossiles, ou plus exactement des races dont les dépouilles appartiennent à des dépôts antérieurs à la période actuelle est le propre de la paléontologie humaine, l'archéologie préhistorique se bornant à étudier les différentes industries de la pierre (taillée ou polie), des os, des métaux, les vestiges de l'art préhistorique, le vêtement, etc.

Mais l'homme ne saurait être étudié seul; il faut l'étudier aussi dans ses groupements. L'ethnologie est la science des races, envisagées non seulement dans leurs caractères physiques qui se transmettent par hérédité et se retrouvent dans les temps actuels après avoir été constatés dans le passé, mais aussi dans leur caractéristique intellectuelle, dans leur perfectibilité. Elle diffère par cela de l'ethnographie ou science des peuples c'est-à-dire des groupements accidentels résultant de la communauté des intérêts, des croyances, du langage. Les traditions populaires, les mœurs et coutumes locales, les superstitions, les légendes se rattacheraient donc à l'ethnographie si elles ne constituaient dans le sein de cette dernière un petit groupement à part, le *folk-lore*.

L'étude des conditions de la vie sociale des groupes humains, primitifs ou actuels, des modes d'organisation de la société, des lois en général, des idées admises comme morales, répond à la sociologie, à laquelle se rattachent la linguistique ou étude des langages, la démographie ou étude statistique des collectivités, de la natalité, de la mortalité, des migrations, etc.

L'anthropologie réserve enfin un chapitre à part à l'ensemble des individus inadaptés à la vie en commun (délinquants, criminels, etc.); c'est l'anthropologie criminelle, sur laquelle mon ami le Professeur Etienne MARTIN, et avant lui le regretté LACASSAGNE, ont appelé notre attention à maintes reprises.

Si je me suis permis de faire devant vous cette évocation rapide, c'est pour insister sur ce fait que l'anthropologie groupe autour d'elle tout ce qui intéresse l'homme. Aussi, pour étudier des problèmes si complexes et si variés, est-il nécessaire de réunir le plus grand nombre possible d'intelligences, orientées dans la vie suivant les sens les plus différents. Paléontologistes, naturalistes, biologistes, médecins, vétérinaires, historiens, géographes, avocats, hommes de lettres, etc., en apportant chacun les données de leur spécialisation, pourraient envisager chacun des angles de problèmes souvent compliqués et donner à nos discussions une valeur toute particulière. Notre but doit donc être d'appeler à nous toutes les bonnes volontés et d'élargir sans cesse nos cadres.

Je fais donc appel à vous, mes chers Collègues, à vous, Messieurs, qui suivez assidûment nos réunions, pour amener à nous ceux de vos amis qui peuvent s'intéresser à quelques-unes de ces questions. Amenez-nous des

collaborateurs pleins d'énergie et d'activité, qui puissent échanger ici leurs idées et leurs convictions. Soyez persuadés que pour ma part je ne négligerai rien pour faire de notre Société un groupement chaque jour plus actif et plus prospère.

Les Rêves dans l'Ethnographie et le Folk-Lore

Par M. le Lieutenant-Colonel CONSTANTIN

Les visions et les songes ont toujours eu beaucoup d'importance dans la vie des hommes, généralement enclins à croire au merveilleux.

L'histoire ancienne montre que partout on avait foi à leurs prédictions et obéissait à leurs ordres. Les preuves en abondent dans le passé de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse, ainsi que dans celui de la Grèce et de Rome.

Les Hellènes avaient fait de l'observation et de l'interprétation des rêves une véritable science. Ils savaient les provoquer par l'incubation. S'ils étaient défavorables, ils savaient aussi, comme plus tard les Romains, détruire la puissance mystique de leurs présages en les racontant au Soleil, ennemi de la nuit.

Les mêmes croyances et les mêmes pratiques se retrouvent chez les primitifs actuels, à quelques variantes près, relatives surtout à l'art de parer aux mauvais présages. Ils croient peut-être encore plus que les anciens à la nécessité d'obéir aux rêves; car l'âme, pensent-ils, fait connaître par eux ses désirs naturels, si on ne satisfait ceux-ci elle se fâche, envoie au corps des maladies et même la mort. Idée bien proche de la conception de Freud, selon laquelle le rêve est la réalisation déguisée d'un désir refoulé.

De nos jours, dans les classes cultivées, la croyance aux songes et aux visions n'a plus guère de force que chez ceux qui sont portés vers l'occultisme. Mais elle est encore vivace dans les autres classes, surtout en pays germaniques ou slaves, où l'on croit aux garous, aux vampires, aux « mores », aux incubes, et à des rites permettant aux jeunes filles de voir leur futur mari, avant de s'endormir, dans la nuit de la Saint-André.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le Professeur MOUGIN, du Lycée de Roanne (Loire), envoie *gratis et franco* aux professeurs de mathématiques du monde entier ses *Tables de logarithmes* à 5 décimales avec Notices en français, allemand, anglais, espagnol ou italien. — Lui envoyer sa carte de visite avec indication très exacte de l'Établissement où l'on professe.

M. Albert GÉRARD, vice-président de la Caisse d'Épargne, Vassy (Haute-Marne), échange coléoptères français et exotiques (cétoines du Congo) déterminés contre lépidoptères et minéraux. Toujours valable.

M. A. KNAPP, Neuervelt, près Bâle (Suisse), vendrait: *Fårer, Sveriges All. och gift. Svampar.*

Le Gérant : O. THÉODORE.